

# COMPTE RENDU

## SEANCE du 30 08 2022

**Présents** : Jean MOUZAT - Françoise SERRE - Christophe BOURDET - Marcel GUINDRE - Carla AFONSO DA CRUZ – Julien BARATAUD - Isabelle BAUDRY - Valérie BOUCHAREL - Evelyne LAVENU – Eric LIVET - Jean-Marc SIMONEAU – Jean-Pierre VERGNE

**Excusés non représentés** : Thierry LANNES, Catherine VIDAL et Jean-François POUMIER

**Excusés représentés** : /

Mme Carla AFONSO DA CRUZ est désignée Secrétaire de séance.

Date de convocation : 25 août 2022

Avant de débiter le Conseil Municipal, les conseillers présents se rendent dans les différents chantiers en cours (cantine, centre de loisirs, école).

### **Approbation des comptes-rendus de séance du 17/06 et 19/07/2022**

« Pour » à l'unanimité

#### **1. Récupération des charges eau et assainissement auprès des locataires**

LOGEMENT BAT ANCEINNE POSTE A COTE EGLISE ( Non occupé )

BATIMENT ECOLE

**EAU**

Facture ABONNEMENT 2022 Syndicat des eaux du Maumont mandatée le 07022022 de 103,39€ ( mandat 59)

abonnement à partager en 3 : 1/3 école, 1/3 ALSH, et 1/3 locataires logements  
soit 34,46 €

Part locataire 34,46 : 2 = 17,23€

Facture CONSOMMATION du 20 09 2020 au 20 09 2021 syndicat des eaux du Maumont, mandatée le 16 05 2022 (mandat 250) de 487,17 €

Consommation en 3 : 162,38

Part locataire 162,38 : 2 = 81,19 €

**Total part locataire ABNMT + CONSO Eau = 98,42 €**

**ASSAINISSEMENT**

Facture Régie assainissement Tulle Agglo mandatée le 08 11 2021 ( mandat 571) de 146,19€

Abnmt du 01072021 au 31122021 : 24,99 €

24,99:3 = 8,33 €

Part locataire :  $8,33:2 = 4,16 \text{ €}$

Conso de 11 2020 à 04 2021 de 86m3 121,20 €

$121,20 : 3 = 40,40$

Part locataire  $40,40 : 2 = 20,20$

Facture Régie assainissement Tulle Agglo mandatée le 17 06 2022 (mandat 36) de 286,88€

Abnmt :  $26,62:3 = 8,87$

Soit par locataire  $8,87 : 2 = 4,43\text{€}$

Consommation :  $260,26 : 3 = 86,75\text{€}$

Part locataire :  $86,75 : 2 = 43,37$

Total part locataire assainissement = 72,16€

Total eau et assainissement par locataire :

- locataire 1 Pierre VINCENT : 170,58€
  - locataire 2 Carole POMPIER : 170,58€
- « Pour » à l'unanimité

## 2. Subvention annuelle instance de coordination de l'autonomie de Seilhac

Participation 2022 : 406,25 € (0.65 x nbre habitants)

« Pour » à l'unanimité

## 3. Travaux école

Décisions prises lors de la visite des chantiers en cours :

Cantine :

- Volet roulant supprimé
- Création ouverture au-dessus de l'évier
- Ponçage du sol à lancer en interne (avec location ponceuse)

Préau école : Une fuite est apparue au niveau du préau en provenance de l'appartement du dessus.

Une intervention est nécessaire auprès du locataire afin de constater l'origine du problème.

Cour école : Pose de broyat dans la zone de terre de la cour + bacs à sable

Une discussion est prévue avec les maîtresses.

« Pour » à l'unanimité

### Avenants : Information : Décision du maire du 11 07 2022

Lot Gros œuvre, entreprise Faïon

Réfection cantine :

- Plus-value : 7590 € HT
  - Moins-value : 4 834,30 €
- Soit + 2 755,70 € HT

Rénovation énergétique :

- Plus-value : 312 € HT (saignée chaufferie)
- Moins-value : 1 980 € HT (suppression regards et raccordements EP, suppression décaissé sol chaufferie)  
Soit **- 1 668 € HT**

Soit **+ 1 087,70 € HT sur le montant global**

**Autres avenants :**

Avenant électricien, entreprise Allez  
Modification AGBT et création de longes RDC école  
⇒ 7 162,12 € TTC (soit 5 968,43 € HT)

« Pour » à l'unanimité avec nouvelle discussion est à lancer afin d'essayer de diminuer le prix.

#### **4. Déplacement des poubelles du cimetière**

12 points avaient été définis. Ils ont tous été visités :

- 10 points sont sur le domaine public
- 2 sont sur le domaine privé :
  - La Borderie => à discuter avec les propriétaires des terrains (1 emballage et 2 ordures ménagères envisagés)
  - La Borie/Moulzac : deux emplacements définis => 1 à choisir

Valérie BOUCHARREL indique qu'une information est nécessaire auprès des habitants expliquant l'objectif du tri des déchets => prévoir une réunion d'information avec les personnes en charge de ce sujet à l'Agglo.

**Transfert du point de tri du cimetière – deux options :**

1. Déplacement près des bennes déjà en place dans le contre-bas de la BEZ
2. Sur le nouveau chemin en bas du pré de la BEZ

Julien BARATAUD exprime ses craintes par rapport à la situation délicate d'installer les poubelles de tri sur un chemin ayant été financé par une association privée.

La 2<sup>ème</sup> option est votée à la majorité (1 abstention).

Prévoir un affichage avant de déplacer le point de tri.

#### **5. Pose de compteurs individuels aux deux appartements de l'ancienne Poste**

Devis du syndicat du Maumont :

- Montant HT : 575,87 €
- Montant TTC : 633,46 €

Une demande de baisse du devis est à lancer auprès du Président du syndicat sur proposition du Maire.

Remis à une prochaine séance.

## 6. Révision du PLU

Nous sommes sous le coup de la loi Climat et résilience.

Un groupe de travail est défini pour avancer sur cette révision du PLU :

- Isabelle BAUDRY
- Christophe BOURDET
- Marcel GUINDRE
- Jean MOUZAT
- Françoise SERRE
- Jean-Marc SIMONEAU

## 7. Projet BEZ/Maison Poumier

Une décision est désormais nécessaire sur le devenir de la BEZ.

Les associations ont besoin de rangement à proximité de la BEZ. Priorité aux associations qui participent à la vie de la commune.

Prévoir extension + rangement/logistique + mobilier + scène + agrandissement de la cuisine.

Décision est prise de faire appel au concours d'architecte proposé par le Service d'ingénierie du Département.

Une réunion de travail est nécessaire pour définir les besoins le mardi 6 septembre 2022 à 20h30 en salle du Conseil.

## 8. Affaire Dufour

Un rendez-vous est demandé par le Médiateur, sollicité par la famille DUFOUR.  
Le Maire indique qu'il n'est pas question de modifier la circulation.

## 9. Mon territoire a du goût

Prochaine réunion le 07/09/22 à 18h00 dans la Salle du conseil.

Chapiteaux loués et montés le week-end précédant à l'occasion de la Fête des SIMPLES.

La BEZ est louée le samedi 1<sup>er</sup> octobre pour un événement privé.

Se renseigner pour savoir si la salle est nécessaire pour Mon territoire a du goût.

## 10. Questions diverses

- Forum des associations : 10/09/22  
Peu de réponse des associations – une relance par mail est prévue.
- Patrimoine voirie : entretien des murs et ponts

- Ces ouvrages doivent être répertoriés dans le domaine de la commune : 4 ponts sur Chanteix (2 Rebourg + 1 Lachaud + 1 Roudierol).
- Fête des SIMPLES  
Programme distribué dans les boîtes aux lettres  
Appel à bénévolat avant et après l'événement
- Rentrée des classes  
34 élèves (17 élèves cycle 2 et 17 cycle 3)  
2 élèves susceptibles d'arriver en cours d'année (1 élève cycle 2 et 1 cycle 3)  
La cantine reste dans la salle du milieu jusqu'à la fin des travaux.
- Cimetière  
Les produits bio testés ne sont pas suffisants pour traiter les mauvaises herbes. Une solution est à trouver pour le rendre propre (enrobé, enherbage...)  
2 semaines de travail seront nécessaires pour nettoyer le cimetière avant la Toussaint.
- Publication TaM  
Faire un focus sur le Centre de loisirs qui a réalisé une bonne fréquentation pendant la période estivale.
- Local Comité des fêtes/APE  
Carla AFONSO remercie Tuberculture d'avoir libéré l'espace de la Maison Poumier.  
Le remplacement de la poignée de la porte et une serrure avec clé sont demandés par « Chanteix Animations, Le comité des fêtes » qui occupe désormais ce lieu.
- Signalisation rentrée des classes  
Tous les panneaux ne sont pas arrivés. La signalisation près de l'école sera réalisée plus tard.
- DETR Maison Valade  
Le projet de la Maison Valade est en suspens.  
Ne pas bloquer la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) pour laisser le financement pour un autre projet.
- Eclairage public  
Les lampadaires sont allumés dans le Bourg la nuit.  
Des techniciens doivent intervenir pour régler les horaires d'allumage.

Séance levée à 00h25

**Date du prochain conseil : mardi 4 octobre à 20h30**